



Mon psychologue qui refuse de donner des information a mon copain

Par **Iéa67**, le **25/02/2012** à **21:11**

bonsoir, depuis quelque mois je consulte un psychologue mais malgré que j'autorise mon psy de donner des information a mon copain elle refuse elle dit c'est secret médicale je souhaite savoir si elle a le droit de ne pas faire malgré ma demande? mon copain veux se séparer il pense que je n'autorise pas. je sais pas quoi faire merci

Par **Marion2**, le **26/02/2012** à **17:08**

Bonjour,

C'est votre copain, pas votre mari. Votre psy n' a donc pas à lui donner la moindre information.

Cordialement.

Par **Iéa67**, le **28/02/2012** à **21:58**

merci pour votre réponse...

Par **ECRIVAIN75**, le **16/11/2012** à **23:46**

Bonjour,

Les problèmes de secret médical c'est très compliqué ! Pour ma part, j'ai eu affaire depuis 50 ans que je consulte des psys à plusieurs d'entre eux qui l'ont violé de différentes façons ! Mais contre un psy, voire contre un médecin, même si vous êtes dans votre droit, que comptez-vous faire ? Aller en justice ? Ce n'est pas gagné d'avance même si vous êtes dans votre droit ! Dîtes-vous bien que les psys ont toujours raison envers et contre tout et qu'en général on ne peut pas discuter avec eux... même si vous les payer cher !

Bon courage,

ÉCRIVAIN75

Par **amajuris**, le 17/11/2012 à 16:13

bjr,

en l'espèce inutile de mettre en cause les médecins car la loi est claire, ils n'ont pas le droit de donner des renseignements à des personnes étrangères à la famille du patient.

car un copain cela ne veut rien dire, un époux, un partenaire de pacs, un concubin cela répond à une définition et permet de situer l'intimité des personnes mais un copain c'est trop vague.

avez-vous demandé au médecin de vous recevoir avec votre copain ?

cdt